PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER GESTION DES RESSOURCES HUMAINES PARCOURS GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET MANAGEMENT PUBLIC

2026-2027

Direction : Véronique CHANUT

Diplôme délivré :
Master

Durée des études :
2 ans

Modalités d'enseignement :
En apprentissage, Formation initiale

Venez participer à une réunion de présentation du Master 1 et Master 2 :

> Session 1 : jeudi 26 février 2026 à 18h30
> Session 2 : mardi 3 mars 2026 à 13h
Format : visioconférence animée par le professeur Véronique CHANUT, directeur du Master et co-directeur du Ciffop (lien envoyé après inscription)

Pour s'inscrire à l'une des sessions, cliquez ici.

L'ambition du master Gestion des ressources humaines et management public est de former des professionnels de la gestion des ressources humaines appelés à prendre en charge des fonctions d'encadrement dans les administrations publiques.

Conçu à l'intention de praticiens et futurs praticiens de la gestion des ressources humaines, ce master vise à répondre aux attentes des administrations publiques en matière de politique RH et de gestion du changement. Il s'agit dans le nouveau contexte de la loi de transformation de la fonction publique, de disposer des compétences indispensables à la conduite des réformes.

Le programme se structure autour de cinq objectifs :

> Comprendre les enjeux de la gestion des RH dans les fonctions publiques ;
> Maîtriser les différentes approches et techniques de la gestion des ressources humaines en environnement public ;
> Développer des compétences en matière de gestion publique des ressources humaines ;
> Acquérir une capacité de diagnostic et d'analyse des organisations publiques ;
> Renforcer la capacité à agir des gestionnaires publics, notamment grâce à une bonne maîtrise de la gestion de projet et du management de l'innovation.
Destinée à ceux qui souhaitent acquérir la maîtrise de techniques fondamentales autant que des approches nouvelles de gestion, la formation est avant tout une initiation et un entraînement pratique à des modes de raisonnements originaux. Elle repose sur un apprentissage concret de la gestion des ressources humaines : il s'agit d'une formation dans et par l'action, avec de nombreux



projets réalisés par les étudiants pendant leur cursus.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Le programme de formation est adossé au programme de recherche du Laboratoire de Recherche en Gestion Panthéon-Assas (LARGEPA). Les recherches récentes en management public nourrissent l'actualisation des enseignements.

Le programme se développe au plus près des besoins des directions de ressources humaines des administrations publiques. Une convention de partenariat a été signée en 2016 avec la Gendarmerie Nationale et en 2018 avec le centre de doctrine et d'enseignement du commandement de l'Enseignement Militaire Supérieur Scientifique et Technique.

De nombreuses administrations partenaires accueillent régulièrement des appentis et des stagiaires du master, en particulier la direction générale de l'administration et de la fonction publique, la Région Île-de-France, la Mairie de Paris.

Durée de la formation : 486h
Durée de la formation avec les enseignements optionnels : 498h

ADMISSIONS

POUR LA RENTRÉE 2026-2027 :

Accès bac+3 : Capacités d'accueil et modalités d'accès

Attendus
Les candidats doivent justifier d'une licence validée (ou en cours de validation à la date d'examen des candidatures) ou d'un diplôme d'une grande école de commerce ou d'ingénieurs (bénéficiant du visa ou du grade de licence). Les candidats devront donc avoir validé 180 ECTS minimum, pour des diplômes en sciences de gestion, en administration publique, en droit, en science politique, en administration économique et sociale, en psychologie, en sociologie ou en sciences économiques.
Il est également requis :
- une connaissance de l'administration publique, de son environnement et des enjeux de transformation publique ;
- une capacité à travailler, et à s'investir dans des projets collectifs.

Critères généraux d'examen des candidatures

- Des motivations solides pour le service public et le management public ;
- Une appétence avérée pour la gestion des ressources humaines et le management public et un intérêt motivé pour accéder à des responsabilités en RH dans le secteur public ;
- Des qualités de rigueur, d'organisation et de méthode pour satisfaire aux exigences de l'alternance, pour la durée d'un apprentissage en deux ans ;
- Une expérience professionnelle en RH (stage, alternance, premier emploi), dans le secteur public de préférence ;
- Des résultats universitaires attestant d'une bonne maîtrise des savoirs fondamentaux ;
- Une capacité à s'intégrer dans une équipe et à prendre des initiatives ;
- Un intérêt pour les relations humaines, curiosité et ouverture d'esprit.



- Qualité et adéquation du projet de spécialisation en master;

Modalités d'examen des candidatures

L'admission au master « gestion des ressources humaines et management public » est le résultat d'une procédure sélective qui prévoit :
- *Une première sélection sur dossier*, comprenant outre la fiche personnelle de candidature et le dossier de candidature dûment complété :
1. le CV du candidat ;
2. une lettre exposant en détails ses motivations pour ce programme et pour le secteur public ;
3. le projet de spécialisation en master (*)
4. enfin, les copies de pièces justificatives (relevés de notes du bac, L1, L2 et L3, copie des diplômes obtenus, copie recto-verso d'une pièce d'identité valide).

N.B. : la lettre de motivation est un élément essentiel du dossier et devra clairement présenter le projet professionnel de l'étudiant, ses motivations pour rejoindre ce parcours du CIFFOP « GRH et management public », son choix de servir l'intérêt général.

- Pour les étudiants présélectionnés, *un concours est organisé avec un jury* composé du directeur du programme, d'un membre de l'équipe pédagogique et d'un ancien étudiant. Ce concours pourra être composé d'un écrit sur table et/ou d'une audition en deux temps :
o une mise en situation professionnelle, sur la base d'un cas réel que le candidat a la possibilité de préparer pendant ½ heure avant de le présenter au jury ;
o un entretien avec le jury portant notamment sur les motivations et le projet professionnel du candidat.

Voir capacités d'accueil et modalités d'accès

Master 2 Gestion des ressources humaines parcours Gestion des ressources humaines et relations du travail (Formation continue)
Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et management public
Master Gestion des ressources humaines Parcours Gestion des ressources humaines et relations du travail

ORGANISATION DE LA FORMATION

Rythme de l'alternance

Le calendrier de la formation combine les exigences académiques et l'intégration professionnelle des étudiants. Les apprentis alternent entre périodes de formation au Ciffop et périodes d'activité dans les administrations d'accueil.

Première année / master 1

L'année universitaire commence habituellement mi-septembre.

Au premier semestre (de septembre à début décembre), l'apprenti passe 3 jours par semaine au sein de son administration d'accueil



(lundi à mercredi), puis 2 jours à l'université (jeudi à vendredi).

Au second semestre (de mi-janvier à avril), l'apprenti passe une semaine à l'université puis une semaine au sein de son administration d'accueil. À partir de la fin des cours et des examens ainsi que pendant les vacances universitaires, l'apprenti est à temps plein au sein de son administration. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en administration.

Deuxième année / master 2

La formation commence habituellement mi-septembre et débute par une phase d'immersion théorique à l'université. À partir de mi-octobre, l'apprenti passe deux à trois semaines par mois dans son administration d'accueil et une à deux semaines à l'université. À partir de la fin des cours (généralement début juillet), ainsi que pendant les vacances universitaires, l'apprenti est à temps plein en administration. Les congés payés (5 semaines par an) sont pris sur les périodes en administration.

PROGRAMME

Programme 2026-2027

Texte de référence :
Le règlement des études de master s'applique à tous les diplômes de master.
Cependant, les règles spécifiques énoncées dans la maquette prévalent sur ce règlement général.

1re année

Matières	Volume horaire CM	Volume horaire TD	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
SEMESTRE 1			**32**			
UEF1			**22**		**20**	**12**
Séminaire d'intégration S1		15h		Non évalué		
Stratégie : outils d'analyse	30h	15h	6	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Contrôle de gestion et finance d'entreprise	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Études et recherche en gestion (analyse des données)	36h	15h	6	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
Une conférence au choix :						



Conférences de spécialité - parcours RT	15h		4	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	3
Conférences de spécialité - parcours IHRM	15h		4	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	3
Conférences de spécialité - parcours MAP	15h		4	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	3
UEC1			**8**		**20**	**7**
Action managériale	30h		3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Droit de l'entreprise	30h		3	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Management et développement durable	18h		2	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Rencontre du LARGEPA : Gestion & Société	10h			Non évalué		
SEMESTRE 2			**28**			
UEF2			**15**		**20**	**12**
Séminaire d'intégration 2		15h		Non évalué		
Stratégies et politiques de GRH	18h	10h30	3	CM : Ecrit 4h TD : CC	20 20	2 1
Outils et pratiques de GRH	18h	10h30	3	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1



Santé, environnement et responsabilité sociale de la DRH	36h	12h	5	CM : Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas TD : CC	20 20	2 1
Digital, intelligence artificielle et innovation RH	18h	12h	4	CM : Ecrit 3h TD : CC	20 20	2 1
UEC2			**14**		**20**	**5**
Droit et relations du travail en France et à l'international	36h		5	CC	20	2
GRH et Management public	18h		3	Oral	20	1
GRH internationales	18h		3	Oral	20	1
Projet collectif de recherche en GRH / GRHi / GRH MP	10h	20h	4	CC	20	1
Une conférence au choix :						
Conférences de spécialité - parcours RT		20h		Non évalué		
Conférences de spécialité - parcours IHRM		8h		Non évalué		
Conférences de spécialité - parcours MAP		8h		Non évalué		

2ème année

Formation initiale en apprentissage

Matières	Volume horaire CM	ECTS	Modalités d'évaluation	Barème	Coefficient
Module 1 : Agir en environnement public	**48h**	**4**			**4**
Réforme de l'Etat et gestion de la transformation publique	12h	1	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Performance publique et modernisation de l'administration	12h	1	Ecrit de 2h	20	1



Veille sur les expériences étrangères de modernisation des ressources humaines dans le secteur public	12h	1	Ecrit de 2h	20	1
Evaluation de l'action publique et management public	12h	1	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	1
Module 2 : Construire et conduire des politiques de GRH dans le secteur public	**48h**	**8**			**8**
Politique de l'emploi public et politique budgétaire	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Stratégie et politique de ressource humaine dans le secteur public	12h	4	Grand oral	20	4
Gestion publique, valeurs et identités professionnelles	12h		Non évalué		
Stratégies de recrutement et de formation dans le secteur public	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Module 3 : Gérer le personnel dans le cadre du droit de la fonction publique	**60h**	**10**			**10**
Gestion statutaire et administration du personnel	24h	4	Ecrit de 4h		4
Déontologie et responsabilité des agents publics	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Relations professionnelles et conduite du dialogue social dans le secteur public	12h	2	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Rémunération et politique salariale dans le secteur public	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Module 4 : Manager des organisations publiques	**60h**	**4**			**4**
Méthodes de diagnostic organisationnel	24h	4	Mémoire		4
Leadership, éthique et autorité	12h		Non évalué		
Organisation du travail, santé et sécurité au travail dans le secteur public	12h		Non évalué		
Organisation de la fonction ressource humaine	12h		Non évalué		
Module 5 : Développer le potentiel humain dans le secteur public	**60h**	**8**			**8**



Gestion des compétences dans le secteur public	12h	2	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	2
Gestion des parcours professionnels et politique de mobilité	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Appréciation et reconnaissance des agents publics	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Attraction, fidélisation et marketing RH dans le service public	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Gestion des connaissances et de l'apprentissage organisationnel	12h	_	Non évalué	_	_
Module 6 : Maîtriser les techniques et technologies de la GRH	**60h**	**6**	_	_	**6**
Gestion des données RH	12h	_	Non évalué	_	_
Nouvelles réalités numériques en gestion des ressources humaines : système d'information et technologies digitales	12h	4	Note de prospective		4
Contrôle de gestion sociale	12h	2	Ecrit de 2h	20	2
Gestion des conflits, négociation et médiation	12h	_	Non évalué	_	_
Diversité, égalité des chances et inclusion	6h	_	Non évalué	_	_
GRH et gestion de crises	6h	_	Non évalué	_	_
Module 7 : Pratiquer la GRH en univers public	**66h**	**20**	_	_	**20**
Innovation publique et techniques de créativité	12h	_	Non évalué	_	_
Coaching et techniques de co-développement	6h	_	Non évalué	_	_
Fabrication d'un projet public – projet de classe	24h	6	Ecrit, oral, projet, CC ou toute combinaison de ces cas	20	6
Méthodologie de conception, d'ingénierie, de pilotage et d'évaluation d'un projet de gestion des ressources humaines en contexte	24h	14	Mémoire de fin d'études et soutenance orale	20	14
Module 8 : Introduction aux méthodes de recherche et à la littérature académique en management public	**24h**	_	_	_	_
Séminaire de revue de la littérature académique en management public	12h	_	Non évalué	_	_
Méthodes de recherche appliquées aux mémoires individuels	12h	_	Non évalué	_	_



Module 9 : Séminaires, conférences et travaux de groupe	**60h**	_	_	_	_
Séminaires d'intégration et de clôture	12h	_	Non évalué	_	_
Séminaire européen : fonction publique européenne et internationale	6h	_	Non évalué	_	_
Séminaire transition écologique et RH dans le secteur public	6h	_	Non évalué	_	_
Conférences d'actualité sur la gestion des ressources humaines dans le secteur public	12h	_	Non évalué	_	_
Master class RH : conférences de grands professionnels et décideurs publics	12h	_	Non évalué	_	_
Apprentissage des rôles professionnels et transfert de pratiques – conférences de praticiens de la gestion des ressources humaines	12h	_	Non évalué	_	_
Conférences de spécialité	12h		Non évalué		
Module 10 : Electif (1 cours au choix mutualisé avec le master GRH et relations du travail)	**24h**	_	_	_	_
Droit du numérique et des données personnelles	12h	_	Non évalué	_	_
Droit de la santé et de la sécurité au travail	12h	_	Non évalué		

Règles spécifiques

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire : toute absence ou retard injustifié peut entraîner la défaillance de l'étudiant à l'épreuve correspondant à la matière pour laquelle il a été absent sans justificatif valable. (La liste des justificatifs considérés comme valables est définie par le CFA, en référence aux dispositions applicables au contrat d'apprentissage et au statut de salarié de l'apprenti).

La participation de l'étudiant aux enseignements et travaux de groupes est prise en compte dans les notes qui lui sont attribuées.

Entraîne l'ajournement par le jury :
- toute absence injustifiée à une épreuve ;
- une note de mémoire de fin d'études inférieure à 10/20.

Le redoublement n'est pas autorisé en seconde année.

DÉBOUCHÉS

Compétences visées

Au terme de la formation, les diplômés du master Gestion RH et management public seront notamment habilités à :



> Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une politique de ressources humaines ;
> Suivre et réaliser la mise en œuvre juridique de l'ensemble des opérations statutaires et non statutaires requises par la gestion administrative des grades et des emplois au sein des corps de fonctionnaires (nomination, titularisation, avancement, reclassement, détachement, mise à disposition, procédures disciplinaires, rémunération, etc.) ;
> Développer et diffuser des outils de gestion des ressources humaines : outils d'évaluation, outil de gestion personnalisée, outil de développement des compétences, systèmes d'information, etc. ;
> Mettre en place une gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences ;
> Suivre et gérer les carrières et organiser la mobilité des agents ;
> Concevoir et mettre en œuvre un plan de formation dans une organisation publique ;
> Concevoir et mettre en œuvre les modalités d'une politique de recrutement, organiser les concours ;
> Gérer les relations avec les partenaires sociaux : organiser les élections professionnelles, faire fonctionner les instances paritaires, assurer le dialogue social ;
> Concevoir et mettre en œuvre des mesures d'action sociale ;
> Élaborer et diffuser le bilan social ;
> Mettre en œuvre un projet de changement ou de réorganisation des services ; etc.

Débouchés professionnels ou poursuite d'études

Le master Gestion des ressources humaines et management public a pour objectif de préparer à des fonctions d'encadrement et de management dans les directions de ressources humaines des administrations publiques. Ces fonctions de responsables ressources humaines généralistes ou experts peuvent s'exercer dans :

> Les administrations d'État : administrations centrales des ministères, services déconcentrés de l'État ;
> Les collectivités territoriales ;
> Les établissements hospitaliers ;
> Les établissements publics ;
> Les entreprises de service public et plus généralement, toutes celles qui assurent des missions de service public ;
> Les autorités administratives indépendantes
> Les cabinets de conseil ;
> Les services RH des institutions ou des organes de l'union européenne ;
> Les organisations internationales.

Parmi les métiers visés et les postes ciblés (dont la dénomination varie selon les administrations) peuvent être cités à titre d'exemples :

> Responsable des ressources humaines ;
> Responsable formation ;
> Responsable du développement des compétences ;
> Responsable mobilité - carrière ;
> Responsable de la gestion prévisionnelle ;
> Responsable de la gestion personnalisée ;
> Responsable administratif du personnel ;
> Responsable du développement du système d'information ressource humaine;
> Responsable de la qualité de vie au travail ;
> Responsable en charge des relations sociales ;
> Chef de projet transformation publique ;
> Consultant RH.

PANTHÉON-ASSAS
UNIVERSITÉ
PARIS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

CONTACT

Directeur du parcours

Véronique CHANUT, professeur

Responsable du master 1

Véronique CHANUT, professeur

Gestionnaire du programme

Etienne SCHÜRR
Tél : + 33 (0)1 83 97 68 40

Maison des Sciences de gestion,
1 rue Guy de La Brosse, 75005 Paris

PLUS D'INFORMATIONS

https://pole-langues.u-paris2.fr/fr/formations/masters/master-gestion-ressources-humaines-parcours-gestion-ressources-humaines